

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
INSTITUT NATIONAL DE  
SECURITE SOCIALE (INSS)

**I. AVIS D'APPEL D'OFFRES N°DG INSS/4831/F/2019**

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) lance un avis d'appel d'offres locales pour la fourniture du calendrier mural de l'année 2020 à l'INSS suivant les spécifications techniques ci-après :

- (i) Quantité : 2.300 (Deux mille trois cent exemplaires) ;
- (ii) Le support du calendrier : papier couché deux faces 300 gr ou plus en quadrichromie, format 37 x 96 cm avec des éphémérides en trois (3) étages de trois (3) mois séparés avec des plis ;
- (iii) Les éphémérides sont en deux couleurs sur papier offset blanc et bleu ciel 80 gr, format 15 x 33 cm de 12 mois et le 13ème mois qui sera le mois de janvier 2021 ;
- (iv) Délais de livraison : **préciser le nombre de jours calendriers après la signature du « Bon à tirer »** ;
- (v) Le modèle du calendrier peut être consulté aux bureaux N°4.16 et 4.18

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques ou morales établies en République du Burundi, justifiant des capacités techniques, juridiques et financières avérées.

Le marché sera conclu au nom de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS).

Le financement est assuré sur fonds propres de l'INSS.

Le dossier d'appel d'offres (DAO) peut être consulté au service Documentation et Information de l'INSS, sis au Building siège de l'INSS Chaussée Prince Louis RWAGASORE N°69, au 4<sup>ème</sup> étage, Bureau n°4.16 et n° 4.18 au plus tard le 07/10/2019.

Les offres sous plis fermés et rédigées en langue française devront parvenir au secrétariat central de la Direction Générale de l'INSS, bureau n° 0.13, au plus tard le 08/10/2019 à 08h 00' du matin. Elles pourront également être remises main à main au Président de la Commission d'ouverture à l'occasion de la séance d'ouverture des plis avant qu'elle ne soit déclarée ouverte.

Toute question ou demande de renseignement complémentaire concernant le présent appel d'offre peut être obtenue à l'INSS, Tél : 22 26 95 78 ou 22 26 95 86.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant toute la durée du marché.

Fait à Bujumbura, le 25/9/2019

LE DIRECTEUR GENERAL

*Emmanuel MIBURO*  
Emmanuel MIBURO  
Général Major



## II. CAHIER SPECIAL DES CHARGES

Date de publication : 27.1.2019

Date d'ouverture : 08.10.2019

### II.1. L'AUTORITE CONTRACTANTE

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS)

### II.2. OBJET

Le présent marché a pour objet la fourniture du calendrier mural de l'année 2020 à l'INSS.

### II.3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES DE LA COMMANDE

- (i) Quantité : 2.300 (Deux mille trois cent exemplaires) ;
- (ii) Le support du calendrier : papier couché une face 300 gr ou plus en quadrichromie format 37 x 96 cm avec des éphémérides en trois (3) étages de trois (3) mois séparés avec des plis ;
- (iii) Les éphémérides sont en deux couleurs sur papier offset blanc et bleu ciel 80 gr, format 15 x 33 cm de 12 mois et le 13ème mois qui sera le mois de janvier 2021 ;
- (iv) Délais de livraison : **préciser le nombre de jours calendriers après la signature du « Bon à Tirer »**
- (v) Le modèle peut être consulté aux bureaux n°4.16 et 4.18.

### II.4. FINANCEMENT

L'INSS financera le marché sur ses fonds propres

### II.5. TYPE D'APPEL D'OFFRES

Le marché est passé sur un avis d'appel d'offres ouvert. La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques ou morales possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

### II.6. PRESENTATION DE L'OFFRE

Pour être conforme, toute soumission devra comprendre les documents suivants :

- L'attestation de non redevabilité en original délivrée par l'OBR ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par la Direction de l'INSS ;
- L'échantillon du papier couché une face 300 gr ou plus ;
- L'échantillon du papier offset 80 gr de couleur blanc et bleu ciel pour les éphémérides ;
- L'offre financière présentée avec toutes taxes comprises.
- Indiquer l'adresse physique fixe connue, un domicile élu ou un siège social du soumissionnaire.

**N.B. La non production d'un des éléments cités au point II.6 entrainera l'élimination de l'offre.**

*9*

## II.7. CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation et le classement des offres sont confiés à une sous-commission d'analyse des offres.

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, moins disante et les délais courts de livraison.

## II.8. MONNAIE DE L'OFFRE

Les soumissions seront exprimées en francs burundais (FBU).

## II.9. DEPOT DES OFFRES

Les offres devront être rédigées en langue française et présentées en (04) exemplaires dont un original et trois copies.

Elles devront parvenir au secrétariat central de la Direction Générale de l'INSS, sis bureau n°0.13, au plus tard le 08./10./2019 à 08 h 00'. Elles pourront également être remises main à main au président de la commission d'ouverture à l'occasion de la séance d'ouverture des plis avant qu'elle ne soit déclarée ouverte.

## II.10 OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres en séance publique aura lieu le 08./10./2019 à 09 h00' dans la salle des réunions située au 2<sup>ème</sup> étage du siège de la Direction Générale de l'INSS, Chaussée Prince Louis RWAGASORE n°69.

## II.11 DELAI D'ENGAGEMENT

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée du marché. Les délais de livraison commencent à courir à partir de la signature du « bon à tirer » par l'INSS. Le « Bon à tirer » devra être fait sur deux (2) exemplaires du prototype du modèle du calendrier mural à fournir objet du marché.

En cas de retard de livraison de 2.300 exemplaires du calendrier mural, il sera appliqué des retenues pour retard calculées selon la formule suivante :

$$P = (M \times n) / 100$$

P= Montant de la pénalité ne dépassant pas 10 % du montant de la commande

M= Montant

N= Nombre de jours calendriers

f

II.12 CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier complet d'appel d'offres peut être consulté tous les jours ouvrables et pendant les heures de service au Service Documentation et Information, 4<sup>ème</sup> étage Bureau n°4.16 et n° 4.18 de l'INSS au Tél 22 26 95 78 ou 22 26 95 86

II.13. MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué en Francs Burundais après exécution du marché et la réception conforme par une commission ad hoc, sur présentation de la facture.

Fait à Bujumbura, le 25/11/2019

LE DIRECTEUR GENERAL

